

Débats sans public au conseil municipal

La salle avait été évacuée sur ordre de M. Gagnaire après une intervention des défenseurs de la Sainte-Famille

Les défenseurs du terrain de la Sainte-Famille n'ont pas caché leur intention d'assister en force à la séance publique du conseil municipal. Ils sont attendus. Avant l'ouverture des portes une douzaine de policiers en civil campent déjà sur les bancs réservés au public. L'heure venue l'enceinte exigüe se remplit en un clin d'œil. Il y a là plus de cent personnes venues assister aux débats qui ne se dérouleront certainement pas en famille.

L'appel des conseillers s'effectue dans le calme le plus total. Puis M. Gagnaire, député-maire de Villeurbanne, déclare la séance ouverte. Aussitôt un orateur noyé dans le public prend la parole au nom du Comité de défense du terrain de la Sainte-Famille. Il n'a pas le temps de terminer sa première phrase. M. Gagnaire tente de l'interrompre :

« Monsieur, la loi vous interdit formellement de prendre la parole dans cette enceinte... »

Le contradictoire poursuit imperturbable :

« Vous sacrifiez Villeurbanne au béton. Etes-vous encore nos représentants ? »

Il y a quelques remous dans le public. Une matraque est sortie de dessous un veston. M. Gagnaire jette un ordre :

« Gardes, faites évacuer la salle... »

C'est le début des incidents. Une poignée de policiers en civil se jettent dans la mêlée, empoignent les protestataires à bras le corps. Leurs collègues paraissent moins empressés et sont manifestement gênés. Un commissaire ceint de son bandeau tricolore tente de persuader les manifestants de sortir. La bousculade se déroule principalement devant la balustrade séparant le public de la salle du conseil. Derrière les membres du comité de défense sont assis. Ils attendent que ça passe. Ils n'ont pas pour autant l'intention de quitter la salle. Le silence finit pourtant par revenir.

C'est alors qu'un huissier apporte au commissaire une réquisition écrite de M. Gagnaire demandant l'évacuation. Un ordre bref et des gardiens de la paix en tenue pénètrent dans l'enceinte du public. Certains de leurs collègues en civil sont déjà à l'ouvrage et tentent de pousser quelques manifestants au dehors. Notre photographe fait son métier. Son flash crépète. Un policier en civil se retourne et ordonne : « Pas de photos ». Un nouvel éclair jaillit. Cette fois le policier esquisse une geste de menace.

En fait, à part quelques individus qui paraissent particulièrement à leur aise dans les empoignades, les forces de l'ordre effectuent leur travail avec une indéniable modération. Quelques protestataires sont tirés hors de la salle sans grand ménagement, mais il n'y a pas de véritables échauffourées. Les gens du comité de défense ne sont pas venus pour se battre. La majorité des policiers non plus.

Le reflux est long à se dessiner. Le public d'un soir scande « Sauvons le terrain de la Sainte-Famille ». Des mères de famille tentent d'expliquer à un inspecteur : « Monsieur, c'est la santé de nos gosses qui est en cause » et le policier de lui répondre : « Je sais bien, Madame, mais ne restez pas là, vous allez vous faire piétiner ».

Un homme crie : « Depuis toujours nous avons voté pour le maire et maintenant nous avons un mur devant nous... »

Peu à peu cependant la salle est libérée. Les protestataires chahutent un instant dans l'escalier, frappant en rythme les cloisons en scandant encore : « Sauvons le terrain de la Sainte-Famille ».

Ils se regroupent ensuite au dehors et entreprennent une marche de Jéricho autour de la mairie, avant de s'installer pour un long bivouac devant la porte de sortie des conseillers. Un porte-parole les invite à attendre la sortie de leurs élus en lançant : « Nous

n'étions pas venu pour manifester mais pour chercher le dialogue et voici ce qui est arrivé. A travers la défense du terrain de la Sainte-Famille nous voulons défendre tous les gosses de la ville et nous montrerons que finalement nous n'aurons pas besoin du dialogue si on nous le refuse... »

L'attente est longue. Il est près de 23 heures lorsque les conseillers sortent. Un cordon de gardiens de la paix s'est déployé devant le groupe des protestataires. De leur côté ils ont déployé une banderole qui proclame encore : « Sauvons le terrain de la Sainte-Famille ». Ils sont massés derrière et accueillent dans le silence le plus total les conseillers qui sortent. Il n'y aura pas de dialogue de dernière minute.

Dans un tract distribué à l'entrée, chaque protestataire avait reçu les instructions suivantes : « Un de nous prendra la parole au sujet du terrain de la Sainte-Famille et pour obtenir une réunion entre toutes les parties intéressées. Aucune autre intervention ne doit être faite. En cas de demande de huis clos ou d'expulsion, la consigne est de s'asseoir sur place, dans la salle ou dans l'escalier. En cas d'intervention des « forces de l'ordre » nous devons discuter avec les agents et conserver cette attitude passive ».

Ce document avait été remis par les organisateurs au commissaire de quartier dans l'après-midi d'hier.

Jean PERILHON.

Les débats

Le calme après la tempête

Revenant sur les incidents qui venaient de se produire, M. le Député-maire devait déclarer :

« Les séances de travail d'un conseil municipal peuvent se passer dans la plus grande dignité, le plus grand calme, dans une totale sérénité. En aucun cas, des gens venant de l'extérieur ne peuvent prendre la parole. La loi, et nous sommes là pour l'appliquer, s'y oppose formellement.

« Qu'il me soit permis de vous dire que si, ce soir, je n'avais pris la décision que j'ai prise et que j'étais seul à prendre, comme la loi m'y autorise, il y aurait eu à Villeurbanne d'autres réunions de cette nature, et nous avons l'habitude de ne pas nous laisser manœuvrer. Que ceux qui pensent que de tels agissements peuvent se produire comprennent qu'ici, cela ne se passera jamais comme ils le désirent ».

Des balances bien équilibrées

Le compte administratif de 1972 fait ressortir un excédent de 6 millions 669 251 francs, qui entre dans l'établissement du budget supplémentaire de

1973 d'un montant de 38 537 899 francs, qui fera sans augmentation des centimes additionnels, portant le budget total de 1973 à 84 627 048 francs.

Les complexes nautiques, aussi bien d'été que d'hiver, sont en cours de rénovation et, dans le domaine sportif, le conseil municipal a reconduit la subvention de l'A.S.V.E.L. (50 000 francs).

Dans le domaine de l'enseignement, divers aménagements et réparations sont prévus dans les groupes scolaires Jouhaux, Ferry, Herriot, Zay, Perrin, Jaurès, Croix-Luizet et Châteaue-Gaillard. Le nom de Louis Armand, principal animateur du réseau de Résistance-Fer et ancien président de l'Euratom, sera donné à un groupe scolaire inauguré ces jours-ci au Tonkin.

Concernant la rénovation du Tonkin, la subvention d'Etat sera reversée à la S.E.R.L. qui s'occupe des travaux.

L'acquisition d'un tènement au 212, rue Roger-Salengro, permettra la construction d'une réalisation de type maison sociale.

La cession gratuite d'un terrain au 307, cours Emile-Zola, donnera lieu à l'édification d'un espace vert.

J. J.

D. H. L.

25 sept. 73

● Sainte-Famille. — La sous-section de Villeurbanne-Nord du Syndicat national des instituteurs, apporte son soutien au comité de défense du terrain de la Sainte-Famille, à Croix-Luizet. Ce terrain est en effet sous sa forme actuelle, le seul endroit du quartier où les enfants peuvent s'ébattre librement, et, de plus, des groupes scolaires des alentours l'utilisent pour le tiers-temps pédagogique.